

tous les 6 ans. Le postulat et le noviciat sont d'un an chacun. Les voeux sont simples, temporaires pendant une période de 4 années, après quoi se font les voeux perpétuels. Il n'y a qu'une seule catégorie de Soeurs, toutes s'employant avec générosité et dévouement aux diverses charges que leur confie l'obéissance, sans autre différence que celles nécessitées par la santé et les connaissances indispensables. Les agrégées sont des personnes qui, ne pouvant être reçues comme religieuses, veulent se donner à l'Institut et participer à ses mérites; elles sont tertiaires.

*Statistiques établies à l'occasion des Noces d'argent de l'Institut, juillet 1914.*

*Maison-mère*: Baie Saint-Paul, P.Q.

*Missions*: Worcester, Marinette, Auburn, Eagle Lake, Fort Kent, Menomenee, Marquette, dans les Etats-Unis; North Edmonton, Montréal, Pointe-au-Pic, dans le Canada. (Une 12<sup>e</sup> mission a été ouverte à Saint-Urbain, diocèse de Chicoutimi, en septembre 1914. Les Soeurs y ont la direction de l'école paroissiale).

*Baie St-Paul*: Cet établissement comprend: l'Hospice Ste-Anne, lequel depuis sa fondation a hospitalisé 1146 vieillards, orphelins, malades, infirmes, idiots et imbéciles. Le personnel actuel de cette maison est de